

COMPTES ANNUELS DE VERGNET SA

ARRÊTÉS PAR LE DIRECTOIRE

EN DATE DU 27 MARS 2013

BILAN

En EUR	31/12/2012 Net	31/12/2011 Net
Immobilisations incorporelles	602 016	784 017
Immobilisations corporelles	1 738 671	2 851 072
Participations & créances rattachées	5 971 471	7 414 121
Autres immobilisations financières	63 204	86 908
ACTIF IMMOBILISE	8 375 363	11 136 117
Matières premières et approvisionnements	5 853 745	6 218 364
Stocks d'en cours de production de biens	243 092	122 551
Stocks de produits intermédiaires et finis	1 171 051	1 974 016
Stocks	7 267 888	8 314 931
Avances et acomptes versés sur commandes	786 023	1 432 516
Créances clients et comptes rattachés	30 579 202	33 062 657
Autres créances	2 192 867	2 570 100
Créances	33 558 092	37 065 273
Disponibilités	7 688 704	4 684 573
Charges constatées d'avance	137 173	655 056
ACTIF CIRCULANT	48 651 856	50 719 832
Primes de remboursement des obligations	2 243 713	1 238 851
Ecart conversion actif	207 197	90 116
TOTAL ACTIF	59 478 130	63 184 916
Capital	5 629 417	12 058 094
Prime d'émission	31 500	6 957 662
Réserve légale	192 832	192 832
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(4 758 218)	(3 355 941)
Résultat de l'exercice	(9 774 632)	(16 739 350)
Situation nette	(8 679 101)	(886 704)
Provisions réglementées	155 563	155 563
CAPITAUX PROPRES	(8 523 538)	(731 141)
AUTRES FONDS PROPRES	2 151 772	2 110 454
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	5 036 539	4 902 244
Emprunts obligataires convertibles	13 033 554	8 972 577
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	294 090	18 606
Emprunts et dettes financières divers	274 295	404 214
Dettes financières	13 601 939	9 395 397
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 456 916	30 784 881
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 689 077	9 909 104
Dettes fiscales et sociales	1 856 933	2 206 826
Dettes s/immobilisations et autres dettes	915 373	24 070
Dettes diverses	24 461 383	12 140 000
Produits constatés d'avance	21 259 631	4 533 776
DETTES	60 779 869	56 854 055
Ecart de conversion passif	33 489	49 305
TOTAL PASSIF	59 478 130	63 184 916

COMPTE DE RESULTAT

En EUR	2012	2011
Production vendue de biens	85 924 970	42 523 069
Production vendue de services	14 655 642	9 371 525
CHIFFRE D'AFFAIRES	100 580 612	51 894 594
Production stockée	(669 422)	1 074 688
Production immobilisée		644 366
Subvention d'exploitation		486
Reprises amortissements & provisions, transfert de charges	4 864 649	2 953 677
Autres produits	254 780	83
PRODUITS D'EXPLOITATION	105 030 619	56 567 895
Achats de marchandises	45 653	197 943
Achats de matières premières & autres approvisionnements	77 411 908	18 330 151
Variation de stocks	41 236	3 977 747
Autres achats & charges externes	21 654 655	26 829 996
Impôts taxes et versements assimilés	765 751	838 776
Salaires et traitements bruts	5 531 846	7 336 952
Charges sociales	2 152 482	2 905 669
Dotations amortissements & provisions	6 924 908	5 992 116
Autres charges d'exploitation	454 681	487 603
CHARGES D'EXPLOITATION	114 983 119	66 896 954
RESULTAT D'EXPLOITATION	(9 952 501)	(10 329 059)
Produits financiers	1 721 545	1 336 601
Charges financières	2 252 338	3 685 973
RESULTAT FINANCIER	(530 793)	(2 349 372)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(10 483 294)	(12 678 432)
Produits exceptionnels	978 372	1 232 855
Charges exceptionnelles	859 205	6 064 146
RESULTAT EXCEPTIONNEL	119 167	(4 831 291)
Impôts sur les bénéfices (produit)	(589 495)	(770 373)
BENEFICE OU PERTE	(9 774 632)	(16 739 350)

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES.....	5
II. PRINCIPES COMPTABLES.....	6
III. MÉTHODES D'ÉVALUATION.....	7
IV. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	11
V. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	22
VI. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	25
VII. AUTRES INFORMATIONS.....	27

Le bilan de la société VERGNET (la Société) clos le 31 décembre 2012 présenté avant répartition du résultat net totalise 59 478 130 EUR.

Le compte de résultat de l'exercice, couvrant une période de 12 mois, fait apparaître les caractéristiques suivantes :

- chiffre d'affaires net	100 580 612 EUR
- produits d'exploitation HT	105 030 619 EUR
- résultat d'exploitation (perte)	(9 952 501) EUR
- résultat comptable (perte)	(9 774 632) EUR

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES

A. EVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La date d'entrée en vigueur d'un contrat significatif concernant la production et l'installation de machines HP dans les DOM TOM a été reporté. En effet la publication en février 2012 des résultats de l'appel à projets éolien dans les DOM lancé en 2010 par le Gouvernement a fait apparaître une contradiction entre deux dispositifs législatifs qui doit être levée par l'Etat avant la réalisation effective des projets. La mise en conformité du cadre législatif va générer un retard par rapport au planning initial de l'appel à projets.

Le Groupe Vergnet a annoncé le 17 septembre 2012 la conclusion d'accords avec ses actionnaires de référence et ses partenaires financiers et industriels aux fins de permettre la mise en place et le maintien de financements en vue d'assurer la pérennité de l'activité dans un contexte de faible demande et de concurrence accrue. Ces opérations financières, approuvées par l'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 ont consisté en une réduction de capital de 8.379 kEUR par apurement des pertes, suivie d'une augmentation de capital en numéraire pour 1.905 kEUR. La société a également procédé au remboursement par anticipation des obligations convertibles en actions émises en 2011 à échéance 31 décembre 2015 pour 7.200 kEUR, et émis de nouvelles obligations convertibles en actions à échéance au 31 décembre 2018 et 31 décembre 2019 pour respectivement 5.000 kEUR et 5.716 kEUR. Les banques ont reconduit les facilités de caisse à hauteur de 5.000 kEUR, amortissables progressivement dès le 1er juillet 2014, jusqu'au 31 décembre 2018.

La filiale Aérocomposit Occitane de la Société, dédiée à la fabrication des pales des modèles GEV HP 1 MW et MP 275 kW, a décidé en janvier 2012 d'arrêter son activité de production de pales GEV HP 1 MW compte tenu du très faible plan de charge sur cette référence.

La Société a modifié son mode de gouvernance par adoption de la formule à Directoire et Conseil de Surveillance.

B. ELÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le Directoire de Vergnet SA a signé le 14 mars 2013, un traité de fusion simplifiée entre Vergnet Sa et sa filiale Aérocomposit Occitane, qui devrait devenir définitif après toutes les formalités de publicité et d'opposabilité des tiers mi-juin 2013, et ce avec effet rétroactif au 1er janvier 2013.

II. PRINCIPES COMPTABLES

A. RÉFÉRENTIEL

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B. RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers, en conformité avec les principes comptables français généralement admis, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que des produits et des charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par la Société pour l'établissement des états financiers portent principalement sur l'évaluation des immobilisations et des provisions.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, la Société révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

C. CHANGEMENT DE MÉTHODE

Les comptes clos le 31 décembre 2012 ont été établis selon les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

III. MÉTHODES D'ÉVALUATION

A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les éventuels coûts d'emprunt supportés par la Société dans le cadre du financement d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Conformément à l'option offerte par le Plan Comptable Général, les frais de développement sont comptabilisés à l'actif dès lors que la Société estime que les critères de capitalisation sont remplis.

A l'issue de la mise en service, un amortissement économique est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des programmes. Cette dernière est estimée à 5 ans pour les frais de développement. Par ailleurs, en conformité avec la doctrine de l'administration fiscale, la Société comptabilise des amortissements dérogatoires dès l'enregistrement des actifs calculés selon le mode linéaire sur 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement. Les durées moyennes d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|----------------------------|--------------|
| - marques, procédés, logos | 5 ans |
| - brevet | 5 ans |
| - logiciels | de 1 à 5 ans |

B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les éventuels coûts d'emprunt supportés par la Société dans le cadre du financement d'immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| - Bâtiments | 15 à 20 ans |
| - Agencements des bâtiments | 5 à 10 ans |
| - Matériel et outillage | 2 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 1 à 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans |
| - Mobilier | 4 à 10 ans |

C. PERTE DE VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISÉS

Dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur d'un actif incorporel ou corporel, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité de l'actif pour la Société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

D. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation représentent des investissements durables qui permettent d'établir avec la participation des relations d'affaires, d'assurer son contrôle, ou d'y exercer une influence notable. Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Cette valeur est, le cas échéant, diminuée d'une provision pour dépréciation destinée à la ramener à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la valeur intrinsèque et à la valeur de rendement. Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées à leur valeur nominale et sont ramenées à leur valeur d'utilité lorsque celle-ci leur devient inférieure.

E. STOCKS

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués au prix moyen pondéré. La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exclusion des frais de stockage. Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés au prix de revient industriel.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, des dépréciations sont comptabilisées.

F. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

G. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et les créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de changes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

H. DISPONIBILITES

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières comprennent les SICAV monétaires et les certificats de dépôts, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

I. SUBVENTIONS

Les subventions d'investissements sont reprises en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des biens qu'elles financent. Le solde des subventions restant à virer au résultat est comptabilisé en produits constatés d'avance dans le poste « Autres dettes ».

Les subventions d'exploitation accordées sans contrepartie sont comptabilisées en produits de l'exercice. Pour celles accordées en vue du développement de projets identifiés, les produits sont constatés au prorata des dépenses engagées.

J. AVANCES CONDITIONNÉES

Les avances conditionnées sont maintenues dans les fonds propres à la rubrique « Autres fonds propres » tant qu'elles n'ont pas été remboursées ou que les critères d'acquisition des avances ne sont pas remplis. Les avances conditionnées définitivement acquises à la Société sont comptabilisées en produits.

K. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

L. DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

M. RECONNAISSANCE DU REVENU

Le chiffre d'affaires résultant de prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus aux clients. Le chiffre d'affaires résultant de la production de biens au bénéfice de clients n'est constaté que lors de la livraison desdits biens aux clients.

La reconnaissance du chiffre d'affaires relatif à des contrats importants portant sur la livraison, l'installation de matériels diversifiés et/ou nécessitant une personnalisation ou des études

spécifiques s'effectue selon la méthode à l'avancement. Le produit pris en compte correspond au prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement de l'opération déterminé en fonction des prestations réalisées pouvant être raisonnablement rattachées à l'exécution du contrat.

Pour les contrats très peu avancés à la date de clôture, et/ou dont la marge ne peut être estimée de façon fiable, le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement est limité aux coûts correspondants, compte tenu de l'incertitude sur le niveau de marge attendu.

Les contrats devant dégager une perte finale font l'objet d'une provision pour perte à terminaison.

N. ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les salariés de la Société peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Ces engagements ne sont pas provisionnés mais font l'objet d'une information en annexe.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées une fois par an, selon la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée en prenant en compte les hypothèses suivantes : un taux d'actualisation, un taux d'augmentation de salaires et un taux de rotation du personnel. Les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont reconnus au compte de résultat consolidé.

O. EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les primes de non conversion des obligations convertibles émises sont incluses dans les dettes obligataires pour leur valeur brute. La contrepartie de la prime de non conversion est comptabilisée à l'actif du bilan dans le poste « Primes de remboursement des obligations ». Cet actif fait l'objet d'un amortissement linéaire comptabilisé en « Charges financières » basé sur la maturité des obligations convertibles. En cas de conversion des obligations en actions de la Société la prime de non conversion correspondante, nette de sa contrepartie à l'actif, sera constatée en « Produits financiers ».

IV. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN

A. IMMOBILISATIONS

1. VALEUR BRUTE

IMMOBILISATIONS

En EUR	2011	Acquisitions	Sorties	Transfert	2012
Frais de développement	7 746 401				7 746 401
Autres immobilisations incorporelles	653 515	8 619			662 134
Immobilisations incorporelles	8 399 916	8 619	-	-	8 408 535
Terrain	-				-
Installations techniques et outillage industriel	6 719 926	62 438	109 570	16 707	6 689 501
Installations générales, agencements et divers	393 528	4 868	5 274		393 122
Matériel de transport	1 009 813	10 492	263 440		756 865
Matériel de bureau, informatique et mobilier	286 639	2 522	25 573		263 588
Emballages récupérables et divers	121 245	2 500	1 887		121 859
Immobilisations corporelles en cours	16 707			(16 707)	0
Immobilisations corporelles	8 547 860	82 820	405 744		8 224 936
Participations et créances rattachées	13 016 908	6 852 444	7 669 507		12 199 846
Prêts et autres immobilisations financières	86 908	1 378	25 082		63 204
Immobilisations financières	13 103 816	6 853 821	7 694 589	-	12 263 049
Immobilisations	30 051 592	6 945 261	8 100 332	-	28 896 520

Aucun frais de développement n'a été comptabilisé à l'actif sur l'exercice.

Les frais de R&D (hors dotations) comptabilisés en charges sur l'exercice sont de 1.517 kEUR.

Concernant la ligne participations et créances rattachées, les montants significatifs concernent essentiellement les prêts et remboursement des comptes courants des filiales.

2. AMORTISSEMENT & DEPRECIATION

AMORTISSEMENTS

En EUR	2011	Dotations	Reprises	2012
Frais de développement	3 445 556	145 579		3 591 134
Autres immobilisations incorporelles	524 198	45 041		569 239
Immobilisations incorporelles	3 969 753	190 620	-	4 160 373
Installations techniques et outillage industriel	3 491 894	541 029	54 165	3 978 758
Installations générales, agencements et divers	213 950	48 724	4 721	257 954
Matériel de transport	599 389	238 071	105 133	732 327
Matériel de bureau, informatique et mobilier	193 328	22 903	20 197	196 035
Emballages récupérables et divers	44 441	17 650	987	61 104
Immobilisations corporelles	4 543 002	868 378	185 202	5 226 178
Amortissements	8 512 756	1 058 997	185 202	9 386 551

En EUR	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement	145 579		
Autres immobilisations incorporelles	45 041		
Immobilisations corporelles			
Terrain			
Installations techniques et outillage industriel	541 029		
Installations générales, agencements et divers	48 724		
Matériel de transport	238 071		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 473	3 105	7 326
Emballages récupérables et divers	17 650		
Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice	1 048 567	3 105	7 326

DEPRECIATIONS

En EUR	2011	Dotations	Reprises	2012
Frais de développement	3 646 145			3 646 145
Autres immobilisations incorporelles	-			-
Immobilisations incorporelles	3 646 145	-	-	3 646 145
Installations techniques et outillage industriel	1 153 785	115 590	9 289	1 260 086
Installations générales, agencements et divers	-			-
Matériel de transport	-			-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	-			-
Emballages récupérables et divers	-			-
Immobilisations corporelles	1 153 785	115 590	9 289	1 260 086
Dépréciations	4 799 930	115 590	9 289	4 906 231

3. VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS

En EUR	2011	Acquisitions	Sorties	Transfert	Dotations Amort.	Reprises Amort.	Dotations Dépréc.	Reprises Dépréc.	2012
Frais de développement	654 700	-	-	-	145 579	-	-	-	509 121
Autres immobilisations incorporelles	129 317	8 619	-	-	45 041	-	-	-	92 895
Immobilisations incorporelles	784 017	8 619	-	-	190 620	-	-	-	602 016
Terrain	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques et outillage industriel	2 074 247	62 438	109 570	16 707	541 029	54 165	115 590	9 289	1 450 657
Installations générales, agencements et divers	179 578	4 868	5 274	-	48 724	4 721	-	-	135 169
Matériel de transport	410 424	10 492	263 440	-	238 071	105 133	-	-	24 538
Matériel de bureau, informatique et mobilier	93 311	2 522	25 573	-	22 903	20 197	-	-	67 553
Emballages récupérables et divers	76 805	2 500	1 887	-	17 650	987	-	-	60 755
Immobilisations corporelles en cours	16 707	-	-	(16 707)	-	-	-	-	0
Immobilisations corporelles	2 851 072	82 820	405 744	-	868 378	185 202	115 590	9 289	1 738 672
Participations et créances rattachées	7 414 120	6 852 444	7 669 507	-	-	-	935 512	309 926	5 971 471
Prêts et autres immobilisations financières	86 908	1 378	25 082	-	-	-	-	-	63 204
Immobilisations financières	7 501 028	6 853 821	7 694 589	-	-	-	935 512	309 926	6 034 675
Valeur nette des Immobilisations	11 136 117	6 945 261	8 100 332	-	1 058 997	185 202	1 051 103	319 216	8 375 363

B. PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHEES

1. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En EUR	Siège social	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Montant des créances rattachées		Montant des cautions
			Brute	Nette	Brute	Nette	
1) Filiales (détenues à + de 50%)							
SARL Vergnet Caraïbes	Guad.	100,00%	1 857 401	1 115 713	-	-	49 958
SARL Vergnet Océan Indien	Réunion	100,00%	911 522	473 324	53 636	53 636	-
SARL Vergnet Pacific	Nelle Cal.	100,00%	14 801	14 801	-	-	-
SARL Aérocomposit Occitane	Fce	100,00%	3 144 258	-	1 599 550	-	136 398
SAS Vergnet Hydro	Fce	100,00%	1 800 000	1 800 000	46 337	46 337	-
SAS Photalia	Fce	100,00%	1 001 000	1 001 000	1 461 211	1 461 211	-
SARL Harmattan	Fce	100,00%	10 000	5 449	-	-	-
Energies 21	Maroc	96,00%	90 971	-	91 603	-	-
Vergnet Americas Corp	Etats Unis	-	-	-	-	-	-
Vergnet Wind Energy Ltd	Nigeria	99,95%	47 173	-	62 759	-	-
2) Participations (détenues à - de 50%)							
Néant							
3) Autres							
Coop 92 (en liquidation)	Fce	2,40%	7 622	-	-	-	-
Filiales & Participations			8 884 749	4 410 287	3 315 096	1 561 184	186 356

Filiales & Participations (En EUR)	Capital (1)	Capitaux propres autres que le capital (1) (2)	Chiffre d'affaires (1)	Résultat du dernier exercice clos (1)	Date dernier exercice clos
1) Filiales (détenues à + de 50%)					
SARL Vergnet Caraïbes	945 000	169 161	1 709 162	(160 832)	31/12/12
SARL Vergnet Océan Indien	365 000	111 160	1 063 158	79 770	31/12/12
SARL Vergnet Pacific	125 700	703 108	2 753 224	234 259	31/12/12
SARL Aérocomposit Occitane	800 000	(2 082 294)	651 913	(408 978)	31/12/12
SAS Vergnet Hydro	1 800 000	1 877 306	9 751 802	382 244	31/12/12
SAS Photalia	1 000 000	95 243	4 991 584	82 861	31/12/12
SARL Harmattan	10 000	(4 551)	-	(980)	31/12/12
Energies 21	88 155	(191 764)	-	(6 582)	31/12/07
Vergnet Americas Corp	-	-	-	-	30/09/12
Vergnet Wind Energy Ltd	48 545	(202 527)	150 292	(358 453)	31/12/12
2) Participations (détenues à - de 50%)					
Néant					

(1) Contrevaletur estimée en EUR à la date du dernier exercice clos

(2) Y compris le résultat du dernier exercice clos

La société a stoppée l'activité de la filiale aux Etats Unis sur l'exercice, la société a été liquidée au 30/09/2012.

2. TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

En EUR	VALEUR BRUTE			DEPRECIATION				
	2011	Acqui.	Cessions	2012	2011	Dotation	Reprise	2012
SARL Vergnet Caraïbes	1 857 401			1 857 401	596 808	144 880		741 688
SARL Vergnet Océan Indien	911 522			911 522	518 422		80 224	438 198
SARL Vergnet Pacific	14 801			14 801	-			-
SARL Aérocomposit Occitane	3 144 258			3 144 258	3 144 258			3 144 258
SAS Vergnet Hydro	1 800 000			1 800 000	-			-
SAS Photalia	1 001 000			1 001 000	-			-
SARL Harmattan	10 000			10 000	3 570	981		4 551
Energies 21	90 971			90 971	90 971			90 971
Coop 92	7 622			7 622	7 622			7 622
Vergnet Americas Corp,	748		748	-	748		748	-
Vergnet Wind Energy Ltd	47 173			47 173	-	47 173		47 173
Titres de participation	8 885 498	-	748	8 884 749	4 362 400	193 034	80 972	4 474 462

3. TABLEAU DES CRÉANCES RATTACHÉES

En EUR	VALEUR BRUTE				DEPRECIATION			
	2011	Acqui.	Cessions	2012	2011	Dotation	Reprise	2012
SARL Vergnet Caraïbes	-	1 912 180	1 912 180	-	-	-	-	-
SARL Vergnet Océan Indien	204 533	1 896 416	2 047 312	53 636	-	-	-	-
SARL Vergnet Pacific	1 252	-	1 252	-	-	-	-	-
SARL Aérocomposit Occitane	1 018 182	616 389	35 021	1 599 550	919 831	679 719	-	1 599 550
SAS Vergnet Hydro	2 204 868	902 005	3 060 536	46 337	-	-	-	-
SAS Photalia	305 856	1 166 211	10 856	1 461 211	-	-	-	-
SARL Harmattan	-	-	-	-	-	-	-	-
Energies 21	91 603	-	-	91 603	91 603	-	-	91 603
Vergnet Americas Corp,	239 306	48 017	287 323	-	228 954	-	228 954	-
Vergnet Wind Energy Ltd	65 812	311 226	314 279	62 759	-	62 759	-	62 759
Créances rattachées à des participations	4 131 411	6 852 444	7 668 758	3 315 096	1 240 388	742 478	228 954	1 753 912

C. STOCKS

En EUR	VALEUR BRUTE				DEPRECIATION			
	2011	Acqui.	Cessions	2012	2011	Dotation	Reprise	2012
Stock Matières premières	7 250 576	7 209 340	7 250 576	7 209 340	1 032 212	1 355 595	1 032 212	1 355 595
Stock Travaux en cours	122 551	243 092	122 551	243 092	-	-	-	-
Stocks produits finis	2 072 896	1 282 932	2 072 896	1 282 932	98 880	111 881	98 880	111 881
Stocks	9 446 023	8 735 364	9 446 023	8 735 364	1 131 092	1 467 476	1 131 092	1 467 476

D. CREANCES CLIENTS & COMPTES RATTACHES

En EUR	2011	2012
Créances clients et comptes rattachés	30 855 468	32 781 747
Dépréciations	(276 266)	(91 605)
Créances clients et comptes rattachés nettes	30 579 202	32 690 142

Les créances clients sont essentiellement composées de créances sur le projet Ashegoda en Ethiopie à hauteur de 25.438 kEUR au 31 décembre 2012.

E. AUTRES CREANCES

En EUR	2011	2012
Avances & acomptes versés	786 023	1 432 516
Créances fiscales et sociales	(983 179)	(98 878)
Autres créances et comptes de régularisation	3 176 046	2 668 978
Dépréciations	-	-
Autres créances	2 978 889	4 002 616

Les primes de non conversion des obligations, incluses dans le poste « Autres créances et comptes de régularisation » correspondent à la part non amortie des primes de non conversion des obligations convertibles émises le 29 novembre 2012.

F. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

En EUR	2012	2011
Actions Propres	17 947	24 867
Compte à terme nanti	703 406	1 000 000
Autres VMP	1 001 352	356 756
Valeurs mobilières de placement	1 722 706	1 381 623
Trésorerie en EUR et devises convertibles	5 637 843	2 661 322
Trésorerie en devise avec restriction de conversion	328 155	641 628
Trésorerie	5 965 998	3 302 950
DISPONIBILITES	7 688 704	4 684 573

La société détient 22 638 actions propres au 31 décembre 2012, 12 518 au 31 décembre 2011.

La société a nanti un compte à terme pour 703 406 EUR au 31 décembre 2012, pour 1 000 000 EUR au 31 décembre 2011 en garantie d'engagement à première demande (cf. VI.E ci-dessous).

La Société dispose de comptes bancaires à l'étranger libellés en monnaie locale, notamment en Ethiopie, en Mauritanie et aux Iles Fidji utilisés pour les besoins de ses opérations locales.

Au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV et de certificats de dépôt.

G. CAPITAUX PROPRES

En EUR	2012
Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2011 avant affectations	(731 141)
Affectations du résultat à la situation nette par l'assemblée générale	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2012	(731 141)
Variation du capital social	(6 428 677)
Variation des primes, réserves, report à nouveau	31 500
Variation des provisions relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variation des provisions règlementées et subventions d'équipement	
Autres variations	8 379 411
Variations en cours d'exercice	1 982 234
Résultat de l'exercice 2012 avant affectations	(9 774 632)
CAPITAUX PROPRES AU BILAN DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012 AVANT L'ASSEMBLEE GENERALE	(8 523 538)

L'assemblée générale mixte de la Société a voté le 29 novembre 2012, une réduction du capital social motivée par des pertes d'un montant de 8 379 411.30 EUR par voie de diminution de la valeur nominale des actions qui est réduite de 1.30 à 0.40€ ; et l'augmentation du capital social d'un montant nominal de 1 905 234.40 EUR, soit l'émission de 4 763 086 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 0.40 EUR, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés.

H. AVANCES CONDITIONNÉES

En EUR	2012	2011
OSEO	1 800 000	1 800 000
Coface	351 772	310 454
Avances conditionnées	2 151 772	2 110 454

La Société bénéficie de l'appui de OSEO dans le cadre du programme de développement de l'éolienne GEV HP de 1 MW. L'avance octroyée par OSEO a fait l'objet d'une renégociation le 30 juillet 2012 avec report des échéances à partir du 30 septembre 2014 selon l'échéancier renégocié: 1 800 000 EUR entre 1 et 5 ans.

I. PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

En EUR	2011	Aug.	Diminution Provision utilisée	Diminution Provision sans objet	2012
Amortissement dérogatoires	155 563				155 563
Provisions réglementées	155 563	-	-	-	155 563

En EUR	2011	Aug.	Diminution Provision utilisée	Diminution Provision sans objet	2012
Litiges	58 700	20 000	58 700		20 000
Garanties données aux clients	3 720 300	3 915 400	319 700	3 234 900	4 081 100
Perte à terminaison sur marchés	-				-
Pertes de change	90 116	207 197		90 116	207 197
Restructuration	640 390		416 532	125 297	98 560
Impôts	3 956		3 956		-
Autres	388 782	243 127	2 228		629 681
Provisions	4 902 243	4 385 724	801 116	3 450 313	5 036 539

En EUR	2011	Aug.	Diminution Provision utilisée	Diminution Provision sans objet	2012
Immobilisations incorporelles	3 646 145				3 646 145
Immobilisations corporelles	1 153 785	115 590	9 289		1 260 086
Titres de participation	4 362 400	193 034	748	80 224	4 474 462
Autres immobilisations financières	1 240 388	742 478	228 954		1 753 912
Stocks et en cours	1 131 092	1 467 476	1 131 092		1 467 476
Comptes clients	91 605	223 157		38 496	276 266
Dépréciations	11 625 415	2 741 735	1 370 084	118 720	12 878 347

Les machines vendues par la Société font l'objet d'une garantie constructeur et peuvent faire l'objet d'une garantie de rendement. Le coût de ces garanties est couvert par une provision statistique dont les paramètres font l'objet d'une revue régulière et sont, le cas échéant, ajustés en cas de variation significative. En outre, la Société provisionne les coûts liés au remplacement de composants dont un défaut de série est apparu au cours de la période de garantie.

La Société ne verse pas de gratifications professionnelles (médailles du travail) à ses salariés.

J. ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

En EUR	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 315 096	3 315 096	
Autres immobilisations financières	63 204		63 204
De l'actif immobilisé	3 378 300	3 315 096	63 204
Avances et acomptes versés	786 023	786 023	-
Clients douteux ou litigieux	276 266	-	276 266
Autres créances clients	30 302 936	28 390 163	1 912 773
Personnel et comptes rattachés	26 120	26 120	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 430	13 430	-
Impôts sur les bénéfices	997 437	997 437	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	510 518	510 518	-
Etat - Autres Taxes	57 398	57 398	-
Autres créances	-	-	-
Groupes et associés	-	-	-
Débiteurs divers	587 963	587 963	-
De l'actif circulant	33 558 091	31 369 053	2 189 039
Charges constatées d'avance	137 173	132 570	4 603
Etat des créances	37 073 564	34 816 719	2 256 845

Les créances clients sont essentiellement composées de créances sur le marché Ashegoda en Ethiopie à hauteur de 25.438 kEUR au 31 décembre 2012, et 9.093 kEUR au 31 décembre 2011.

En EUR	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	13 033 554	25 541	3 475 000	9 533 013
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Dettes auprès des établissements de crédit				
à 1 an maximum à l'origine	9 090	9 090		
à plus d' 1 an à l'origine	285 000		285 000	
Emprunts et dettes financières divers	40 878	10 878	30 000	
Avances et acomptes reçus	1 456 916	1 456 916		
Fournisseurs et comptes rattachés	21 689 077	18 689 077	3 000 000	
Personnel et comptes rattachés	642 517	642 517		
Sécurité sociale et autres organismes	996 308	996 308		
Taxe sur la valeur ajoutée	39 324	39 324		
Autres impôts, taxes et assimilés	178 784	178 784		
Dettes sur immo, et comptes rattachés	-	-		
Groupe et associés	233 417	233 417		
Autre dettes	915 373	915 373		
Produits constatés d'avance	21 259 631	21 259 631		
Etat des dettes	60 779 870	44 456 857	6 790 000	9 533 013

Les dettes fournisseurs sont essentiellement composées de dettes envers ALSTOM WIND sur la phase II du marché Ashegoda en Ethiopie, à hauteur de 14.155 kEUR au 31 décembre 2012, et 4.182 kEUR au 31 décembre 2011

- Le conseil d'administration de la Société a constaté le 25 mai 2011 l'émission de 7.200.000 obligations d'une valeur nominale et d'émission de 1 EUR convertibles en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés par l'assemblée générale mixte du 25 mai 2011.

Les obligations (OCA) avaient les caractéristiques principales suivantes :

- date de remboursement : le 31 décembre 2015,
- Absence de cotation des OCA,
- intérêt annuel : 8% par an, payables annuellement à hauteur de la moitié, l'autre moitié étant capitalisée annuellement et payable à l'échéance ou lors du remboursement des OCA,
- Prime de non conversion : 4% par an, payable en totalité le jour du remboursement des OCA dont la conversion n'aura pas été demandée,
- Pas d'amortissement anticipé au gré de la Société,
- Prix de conversion : 5,60 EUR avec une parité de 1 action de la Société pour 5,6 OCA correspondant à une augmentation potentielle maximale de 1.285.714 actions de la Société représentant une augmentation du capital social d'un montant nominal de 1.671.428,20 EUR assortie d'une prime d'émission de 5.528.571,80 EUR, sous réserve d'ajustements éventuels,
- Principaux cas d'amortissement anticipé à l'initiative des porteurs d'OCA, soumis à des conditions de trésorerie de la Société :
 - à compter de la date du 3ème anniversaire de l'émission, à hauteur de 75% maximum des OCA,
 - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
 - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, en particulier au titre des OCA,
 - en cas de détention par un ou plusieurs tiers agissant seuls ou de concert de plus de la moitié du capital ou des droits de vote de la Société.
- Principaux cas de conversion des OCA :
 - à compter du troisième anniversaire de la date d'émission,
 - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
 - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, en particulier au titre des OCA.

L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a autorisée la signature d'un avenant au Contrat d'émission des 7.200.000 obligations convertibles, afin de permettre leur remboursement anticipé.

Ces obligations convertibles ont fait l'objet d'un remboursement anticipé en date du 3 décembre 2012.

Les obligataires ont renoncé à la Prime de non conversion brute à hauteur de 1 425 399 EUR

- L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a décidé l'émission de 14.289.258 obligations (dénommées OC1) d'une valeur nominale et d'émission de 0,40 EUR convertibles en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés par l'assemblée générale

Les obligations (OC1) ont les caractéristiques principales suivantes :

- Date de remboursement : remboursement in fine le 31 décembre 2019,
- Absence de cotation des OC1,
- Intérêt annuel : 3% par an, payables annuellement
- Intérêts capitalisés : 5% par an, payables à l'échéance ou lors du remboursement des OC1,
- Prime de non conversion : 3% par an, payable en totalité le jour du remboursement des OC1 dont la conversion n'aura pas été demandée,
- Pas d'amortissement anticipé au gré de la Société,
- Prix de conversion : 0,40 EUR avec une parité de 1 action de la Société pour 1 OC1, le cas échéant ajustée, correspondant à une augmentation potentielle maximale de 14.289.258 actions de la Société représentant une augmentation du capital social d'un montant nominal de 5.715.703,20 EUR,
- Principaux cas de remboursement anticipé à l'initiative des porteurs d'OC1 : en cas de situation de trésorerie durablement excédentaire par rapport aux prévisions, appréciée sur la base de critères quantitatifs afférents aux comptes consolidés, étant précisé qu'aucun remboursement ne pourra être demandé avant le 31 décembre 2014,
- Principaux cas de conversion des OC1 :
 - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
 - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, y compris au titre des OC1.

Les OC1 ont été souscrites et libérées par compensation avec les créances certaines, liquides et exigibles résultant du remboursement anticipé des obligations convertibles (OCA) émises le 25 mai 2011 à hauteur de 5.295 kEUR et en numéraire à hauteur de 421 kEUR.

L'amortissement de la prime de non conversion des OC1 de 1 541 467 EUR comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 16 703 EUR.

- L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a décidé l'émission de 12.500.000 obligations (dénommées OC2) d'une valeur nominale et d'émission de 0,40 EUR convertibles en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés par l'assemblée générale

Les obligations (OC2) ont les caractéristiques principales suivantes :

- Date d'échéance : le 31 décembre 2018,
- Remboursable selon l'échéancier suivant :

30 juin 2014	325.000 EUR
31 décembre 2014	325.000 EUR
30 juin 2015	325.000 EUR
31 décembre 2015	325.000 EUR
30 juin 2016	325.000 EUR
31 décembre 2016	325.000 EUR
30 juin 2017	762.500 EUR
31 décembre 2017	762.500 EUR
30 juin 2018	762.500 EUR
31 décembre 2018	762.500 EUR
Total	5.000.000 EUR
- Absence de cotation des OC2,
- Intérêt annuel : 3% par an, payables annuellement
- Intérêts capitalisés : néant
- Prime de non conversion : 3% par an, payable en totalité le jour du remboursement des OC2 dont la conversion n'aura pas été demandée,
- Pas d'amortissement anticipé au gré de la Société,
- Prix de conversion : 0,40 EUR avec une parité de 1 action de la Société pour 1 OC2, le cas échéant ajustée, correspondant à une augmentation potentielle maximale de 12.500.000 actions de la Société représentant une augmentation du capital social d'un montant nominal de 5.000.000 EUR,
- Principaux cas de remboursement anticipé à l'initiative des porteurs d'OC2 :
 - a. en cas de cession des titres des sociétés VERGNET HYDRO et PHOTALIA par la Société, et de distribution suivant une clef de répartition du produit de cession net de ces titres, après déduction de toute charges et impôts afférents à cette cession
 - b. en cas de situation de trésorerie durablement excédentaire par rapport aux prévisions, appréciée sur la base de critères quantitatifs afférents aux comptes consolidés, étant précisé qu'à l'exception du point ci-dessus, aucun remboursement ne pourra être demandé avant le 31 décembre 2014,
- Principaux cas de conversion des OC2 :
 - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
 - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, y compris au titre des OC2.

L'amortissement de la prime de non conversion des OC2 de 728 137 EUR comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 9 188 EUR.

K. PRODUITS À RECEVOIR

En EUR	2012	2011
Clients factures à établir	1 848 054	20 285 239
Fournisseurs avoirs à recevoir	5 993	36 578
Etat produits à recevoir	55 950	
Personnel produits à recevoir	-	1 405
Autres	100 680	196 150
Produits à recevoir	2 010 678	20 519 373

La variation significative à la baisse des factures à établir s'explique essentiellement par la facturation des phases I & II du projet Ashegoda en Ethiopie sur l'exercice 2012.

L. CHARGES À PAYER

En EUR	2012	2011
Factures non parvenues	5 848 920	2 009 871
Dettes fiscales et sociales	1 205 717	1 516 546
Intérêts courus	35 054	199 940
Autres charges	295 779	22 154
Charges à payer	7 385 471	3 748 511

M. CHARGES ET PRODUITS IMPUTABLES À UN AUTRE EXERCICE

1. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

En EUR	2012	2011
Assurance	10 768	546 451
Locations	83 079	16 590
Maintenance matériel bureau et informatique	33 498	50 569
Autres	9 827	41 446
Charges constatées d'avance	137 172	655 055

2. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

En EUR	2012	2011
Sur prestations non réalisées	20 338 521	4 159 230
Autres	921 109	374 546
Produits constatés d'avance	21 259 631	4 533 776

L'augmentation significative des Produits constatés d'avance concerne essentiellement le projet Ashegoda liés à la quote-part de facturation d'avance par rapport à la prise en compte du revenu à l'avancement.

V. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

A. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En EUR	2012	2011
France	2 079 551	1 511 255
Export	98 501 061	50 383 339
Chiffre d'affaires net	100 580 612	51 894 594

La variation significative du Chiffre d'affaires s'explique essentiellement par l'avancement des phases I & II du projet Ashegoda en Ethiopie.

B. TRANSFERTS DE CHARGES

En EUR	2012	2011
Remboursement formation	6 148	-
Remboursement assurances et autres		796 901
Autres transferts de charges	69 428	29 173
Transferts de charges	75 577	826 074

C. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En EUR	2012	2011
Autres subventions	-	486
Subventions d'exploitation	0	486

D. RÉSULTAT FINANCIER

En EUR	2012	2011
Produits financiers de participations	801 000	700 200
Autres intérêts et produits assimilés	159 903	140 542
Reprises sur provisions et transferts de charges	586 590	404 063
Différences positives de change	170 666	74 108
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 386	17 688
Produits financiers	1 721 545	1 336 601
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 168 601	2 789 183
Intérêts et charges assimilées	1 027 672	608 467
Différences négatives de change	56 065	288 323
Charges financières	2 252 338	3 685 973
Résultat financier	(530 793)	(2 349 372)

E. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En EUR	2012	2 011
Produits cessions des éléments actifs immob. Corp.& Fin.	347 525	188 608
Reprise s/prov & transfert de charges	551 119	1 007 321
Autres	79 729	36 926
Produits exceptionnels	978 372	1 232 855
Autres	498 754	205 202
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	498 754	205 202
Valeur Nette Comptable immobilisations corporelles cédées	237 536	240 574
Autres	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	237 536	240 574
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	122 916	5 618 370
Charges exceptionnelles	859 205	6 064 146
Résultat exceptionnel	119 167	(4 831 291)

Les autres charges exceptionnelles correspondent essentiellement aux charges liées au Plan de Sauvegarde de l'Emploi..

Les reprises de provisions exceptionnelles correspondent à la reprise de la provision restructuration constituée pour faire face au Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

1. CRÉDIT D'IMPÔT

La Société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche de 98 916 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, 177 642 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

2. VENTILATION DE L'IMPÔT

En EUR	2012			2011		
	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat Net	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat Net
Résultat courant	(10 483 294)	-	(10 483 294)	(12 678 432)	-	(12 678 432)
Résultat exceptionnel	119 167	-	119 167	(4 831 291)	-	(4 831 291)
Crédits d'impôt	-	(99 316)	99 316	-	(177 642)	177 642
Intégration fiscale	-	(490 179)	490 179	-	(592 731)	592 731
Carry Back	-	-	-	-	-	-
Total	(10 364 127)	(589 495)	(9 774 632)	(17 509 723)	(770 373)	(16 739 350)

Les chiffres négatifs de la colonne Impôt correspondent à des produits d'impôt.

La Société est la société mère d'un groupe d'intégration fiscale constitué avec ses filiales VERGNET HYDRO, AEROCOMPOSIT OCCITANE, VERGNET CARAÏBES, VERGNET OCEAN INDIEN, PHOTALIA et HARMATTAN. Les modalités de la répartition de l'impôt entre les sociétés du groupe sont basées sur le principe de la neutralité fiscale.

La Société a bénéficié d'un produit d'intégration fiscale de 490 179 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, 592 731 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, le montant des déficits reportables du groupe d'intégration fiscale s'élève à 43 750 636 EUR, 35 732 585.62 EUR au 31 décembre 2011.

VI. ENGAGEMENTS HORS BILAN

A. PENSIONS ET RETRAITES

Les engagements de retraite ne sont pas provisionnés.

La valeur actuelle des droits acquis est de 14 140 EUR au 31 décembre 2012.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements retraite sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans
- taux de turn-over : taux moyen réellement constaté par catégorie socioprofessionnelle sur les cinq dernières années,
- taux d'augmentation des salaires : 2%
- table de mortalité : INSEE 2012
- taux d'actualisation : 2.69% (4.68% en 2011)
- application de convention collective de la Société

B. CRÉDIT BAIL

Néant.

C. LOCATIONS FINANCIÈRES

En EUR	Total	Paiements dûs par période		
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Locations financières	338 907	177 217	161 690	
Obligations contractuelles	338 907	177 217	161 690	-

D. DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

La Société dispose d'une ligne de crédit confirmée de 5,0 MEUR jusqu'au 30 juin 2014. Cette ligne s'amortit ensuite selon une réduction progressive contractuelle jusqu'au 31 décembre 2018 date de son échéance finale.

Elle est garantie par le nantissement des titres des sociétés Vergnet Hydro et Photalia dont la valeur nette comptable des titres est de 2 801 000 EUR au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012 cette ligne de crédit n'était pas utilisée.

E. AUTRES ENGAGEMENTS

Les engagements donnés et reçus font l'objet du tableau ci-après :

En EUR	2012		2011	
	Filiales et participations	Tiers	Filiales et participations	Tiers
Avals, cautions, garanties	186 356	23 297 553	380 060	55 123 067
Autres	703 406	1 714 242		3 165 000
Engagements donnés	889 762	25 011 795	380 060	58 288 067
Avals, cautions, garanties		12 285 913		14 461 058
Autres	275 813		339 024	
Engagements reçus	275 813	12 285 913	339 024	14 461 058

Les Avals, cautions, garanties donnés incluent essentiellement les garanties à première demande émises pour le compte de la Société par ses banques pour garantir la bonne exécution de ses prestations ou la restitution des acomptes reçus. Ils incluent principalement les garanties émises dans le cadre du projet Ashegoda en Ethiopie.

Les autres engagements donnés comprennent principalement à un nantissement de trésorerie de 703 406 EUR ainsi qu'à un nantissement pour 0 EUR d'un marché Export au 31 décembre 2012, respectivement 1 000 000 EUR et 2 000 000 EUR au 31 décembre 2011 en garantie de garanties à premières demandes émises par les banques du Groupe dans le cadre d'un marché à l'export.

Les Avals, cautions et garanties reçus correspondent essentiellement à des garanties à première demande obtenues des fournisseurs de la Société.

La Société a consenti au cours de l'exercice 2011, à sa filiale Photalia un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 205 000 EUR, ce qui constitue un engagement reçu. La Société a comptabilisé un remboursement partiel de 63 210.50 EUR, l'engagement reçu est donc de 141 789.50 EUR au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le nombre d'heures acquises au titre du DIF s'élève à 9 018 au 31 décembre 2012, 11 256 au 31 décembre 2011.

VII. AUTRES INFORMATIONS

A. ELÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

En EUR	Montants concernant les entreprises		Montants des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation > à 10%	
Eléments du bilan			
Participations	8 884 749		
Créances rattachées à des participations	3 315 096		
Créances clients et comptes rattachées	206 594		
Autres créances	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 597		
Emprunts et dettes financières diverses	381		
Autres dettes	233 417		
Eléments du compte de résultat			
Charges financières	381		
Produits financiers	917 612		

Aucune transaction significative n'a été conclue avec des parties liées en dehors des conditions normales de marché au cours de l'exercice 2012.

B. DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011.

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction ne sont pas fournies car cette information conduirait à donner une information individuelle.

C. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

En EUR	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	9 275 457	1,30
Actions émises pendant l'exercice (ancienne valeur nominale)	35 000	1,30
Modification de la valeur nominale de l'action	9 310 457	0,40
Actions émises pendant l'exercice	4 763 086	0,40
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	14 073 543	0,40

Le capital social est intégralement composé d'actions ordinaires. Un droit de vote double était attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il était justifié d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit de vote double a été supprimé par l'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012.

Le conseil d'administration de la Société a constaté le 26 janvier 2012 l'augmentation du capital social d'un montant nominal de 45.500 € assortie d'une prime d'émission de 31.500 €, soit l'émission de 35.000 actions ordinaires nouvelles d'un montant nominal de 1,30 € assorties d'une prime d'émission unitaire de 0,90 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a décidé de réduire le capital social à concurrence d'un montant de 8.379.411 € par voie de diminution de la valeur nominale des actions ordinaires dont la valeur est réduite de 1,30 € à 0,40 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de 1.905.234,40 € par l'émission au pair de 4.763.086 actions d'une valeur nominale de 0.40 € chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des personnes dénommées décidées par l'Assemblée Générale. Ces actions nouvelles ont été souscrites et libérées par compensation à due concurrence avec les créances certaines, liquides et exigibles résultant du remboursement anticipé des obligations convertibles émises le 25 mai 2011.

L'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2006, en application de l'article L. 225-177 & suivants a autorisé le conseil d'administration de la Société à émettre 150 000¹ options sous certaines conditions. Le conseil d'administration du 21 juillet 2006 a fait usage de cette autorisation et a attribué 150 000 options permettant chacune de souscrire, sous certaines conditions, à 1 action de la Société au prix d'exercice de 2,20 EUR jusqu'au 13 juin 2014. Il reste 80 000 bons au 31 décembre 2012, 80 000 bons au 31 décembre 2011. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, 0 bon ont-été exercés, 0 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011. L'augmentation de capital correspondant à l'exercice des 35 000 bons 2011 a été constatée par le Conseil d'administration du 26 janvier 2012.

L'assemblée générale mixte du 4 mai 2007, en application de l'article L. 225-177 & suivants d'une part et des articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du Code de commerce d'autre part, a autorisé le conseil d'administration de la Société à consentir des options sous certaines conditions. Le conseil d'administration du 7 septembre 2007 a fait usage de cette autorisation et a attribué 60 400 options permettant chacune de souscrire, sous certaines conditions, à une action de la Société au prix d'exercice de 17,00 EUR. Ces options pourront être exercées du 7 septembre 2011 au 7 septembre 2013. Il reste 44 400 options au 31 décembre 2012, 44 400 options au 31 décembre 2011. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, 0 option sont devenues caduques, 6 600 au 31 décembre 2011.

¹ Compte tenu de la division par 10 du nominal des actions décidée par l'assemblée générale mixte du 4 mai 2007

D. EFFECTIFS

En nombre de personnes	2012	2011
Ouvriers	10,7	17,4
Administratifs et techniciens	31,0	43,6
Agents de maîtrise	14,0	17,4
Cadres	57,4	73,6
Apprenti	0,3	-
Effectif moyen	113,3	152,0

L'effectif moyen du personnel est calculé en « équivalent temps plein ».

En outre, pour les besoins de ses chantiers à l'export, notamment en Ethiopie, la Société emploie localement 137 personnes au 31 décembre 2012, 177 au 31 décembre 2011.

E. SITUATION FISCALE LATENTE

La situation fiscale latente, compte tenu de l'effet de l'intégration fiscale (Cf. § V.E.2 ci-dessus) se présente comme suit :

En EUR	2012	2011
Provisions non déductibles	5 384 701	5 647 888
Charges à payer non déductibles	224 009	80 716
Reports déficitaires	43 750 636	35 732 586
Allègement de la dette future d'impôt (en base)	49 359 346	38 195 945
Provisions réglementées	155 563	155 563
Accroissement de la dette future d'impôt (en base)	155 563	155 563

Les provisions non déductibles tiennent compte des provisions pour dépréciation des titres, dans l'annexe 2011 un oubli s'était produit il fallait lire 5 647 888 EUR et non pas 1 285 488 EUR.

Les reports déficitaires 2011 étaient également erronés suite à la reprise des amortissements dérogatoires fiscaux liés à la HP, il fallait lire 35 732 586 EUR et non pas 36 829 741 EUR.

F. COMPTES CONSOLIDÉS

La Société établit des comptes consolidés.

G. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est fournie dans l'annexe aux comptes consolidés.